

# Économie politique de l’Economie Sociale et Solidaire

Master 2 ESSI — Université Paris VIII

Année universitaire 2025–2026

## Organisation du cours

**Enseignant :** Thibault Darcillon ([thibault.darcillon@univ-paris8.fr](mailto:thibault.darcillon@univ-paris8.fr))

**Horaire du cours :** Mercredi 8h30-11h30 en salle A217

## Présentation générale

Après une rapide présentation du champ de l’ESS permettant de comprendre les enjeux en termes d’économie politique, plusieurs grilles théoriques seront présentées à partir de différents courants institutionnalistes pour analyser les structures de l’économie sociale et solidaire. Ces différents courants – en mettent en avant les institutions – permettent de comprendre la diversité des systèmes et des dynamiques économiques. Il est généralement admis que les institutions renvoient aux règles du jeu qui orientent les comportements des acteurs individuels et collectifs – les organisations comme les entreprises ou les ménages – et qui peuvent les faire évoluer.

Nous allons mettre l’accent sur trois grands courants institutionnels qui peuvent s’appliquer à l’ESS :

- (1) **l’approche des communs** développée par Elinor OSTROM qui vise à analyser la gestion des ressources communes comme les ressources naturelles. Des travaux plus récents ont proposé d’étendre les travaux d’Ostrom pour analyser les communs sociaux, à savoir des ressources sociales avec une visée universaliste quant à leur accès.
- (2) **l’Économie des conventions** (développée en autres par F. EYMARD-DUVERNAY ou O. FAVEREAU) s’intéresse à la manière dont les individus parviennent à se coordonner au sein des organisations en développant des relations plutôt informelles et en partageant des valeurs communes. Ce sont surtout les valeurs de reciprocité et de solidarité qui caractérisent les acteurs que l’on retrouve dans les structures de l’ESS.
- (3) la **Théorie de la Régulation** (développée en autres par M. AGLIETTA et R. BOYER) s’intéresse au rôle des rapports sociaux et des institutions dans la dynamique économique, principalement au niveau macroéconomique mais également au niveau mésoéconomique. On pourra s’interroger sur le rôle général des structures de l’ESS dans le régime socio-économique, leurs forces ainsi que leurs faiblesses.

## Notes de cours

Tous les documents relatifs au cours (diapositives, articles de recherche, autres) seront disponibles sur la page Moodle « Economie politique de l’ESS »<sup>1</sup> dont la clé d’inscription est **EPESS**.

1. Cette page est disponible [ici](#) en empruntant le chemin : Accès aux cours > UFR AES-EG > Master ESSI.

## Liste des sujets à l'oral à traiter

A l'aide des différentes approches théoriques, plusieurs thèmes autour de l'ESS seront discutés lors des Journées de l'Économie Autrement (JEA) à Dijon les 28 et 29 novembre :

Thème	Descriptif
L'ESS : un tremplin pour l'emploi des jeunes ?	
La dimension internationale de l'ESS : une réponse aux crises systémiques	Dans un monde où les crises s'amplifient et se durcissent sous l'effet de leur conjugaison, l'approche de l'ESS au niveau international apparaît comme une véritable boussole. Cette approche a déjà permis quelques victoires, par exemple dans le domaine de l'accès à l'eau potable ou encore de la lutte contre le VIH. Elle met l'accent sur la solidarité et l'équité et permet l'action tout en respectant un équilibre économique et financier nécessaire pour agir concrètement dans l'économie réelle. Depuis 2023, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution de « Promouvoir l'économie sociale et solidaire pour le développement durable ».
Politiques publiques et innovation sociale : faire face ensemble aux défis des transitions	L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles aux besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits. Elle peut être mobilisée par tout type d'acteur, qu'il soit public ou issu de l'économie sociale et solidaire notamment. Cette table-ronde sera l'occasion de partager des retours d'expérience et d'échanger sur les enjeux liés au développement de l'innovation sociale en France, et notamment comme source d'inspiration, autour du défi du décloisonnement des écosystèmes, mais aussi liés aux difficultés de l'innovation sociale à intégrer pleinement le droit commun et à transformer l'action publique.
Mutualiser et coopérer : vers des modèles territoriaux solidaires ?	Face à l'incertitude à laquelle nous confronte les bouleversements écologiques, sociaux et politiques en cours, de nouvelles formes de solidarité et d'action s'imposent. À l'échelle territoriale, l'enjeu de développer des coopérations porteuses de projets de transition fait l'objet d'une attention croissante malgré un contexte concurrentiel toujours dominant. La question de la mutualisation demeure quant à elle peu explorée et souvent réduite à un moyen de rationalisation des coûts. La table-ronde permettra d'explorer les liens entre ces deux approches du faire ensemble : comment les mutualisations participent-elles à des démarches de coopération territoriale ? Comment ces mutualisations contribuent-elles à l'émergence de nouvelles formes de solidarité face aux risques écologiques et sociaux ?
L'ESS au secours de l'initiative publique	Depuis ses origines, l'Economie sociale et solidaire (ESS) déploie une action complémentaire à celle des pouvoirs publics. Associations, coopératives, mutuelles et fondations défrichent de nouveaux terrains économiques et sociaux, proposent des services indispensables qui n'étaient rendus ni par le secteur privé, ni par le secteur public, ils sont des moteurs de l'innovation et de la cohésion sociale. C'est encore le cas aujourd'hui dans le domaine de la santé, du logement et du développement économique... Mais ne risque-t-on pas de voir les pouvoirs publics se défausser sur les acteurs de l'ESS et leur en demander trop tout en les mettant en concurrence par des appels à projets complexes pour des financements précaires ?

En vous inspirant de ces différents thèmes, il sera demandé de traiter une thématique par groupe choisi librement (composé au maximum de quatre étudiant(e)s) en deux temps :

- Dans un premier temps, il sera demandé à chaque groupe de **présenter à l'oral** (le mercredi 5 novembre) la thématique choisie. Il s'agira de préciser pourquoi la thématique a été choisie et comment elle peut être analysée à l'aide des différents grilles théoriques étudiées en cours.
- Dans un deuxième temps, il sera demandé de rendre un **compte rendu critique sur cette thématique** choisie à l'avance, se nourrissant du cours et des Journées de l'Économie Autrement, auxquelles les étudiants assisteront du 28 au 30 novembre à Dijon.